

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE MAKARY

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE AND CHARI DIVISION

MAKARY COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°014/AONO/C-MAKARY/CIPM-TR/2025 DU 06/05/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE COMMUNALE AMCHULGA
– MANDA - MARGUI - WAKATA – LIMITE ARRONDISSEMENT HILE ALIFA (4,5 Km), DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE
L'EXTREME-NORD.

Financement : BTP MINTP - Exercice 2025

Le Maire de la Commune de MAKARY, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux sus indiqués.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien de la ROUTE COMMUNALE AMCHULGA – MANDA - MARGUI - WAKATA – LIMITE ARRONDISSEMENT HILE ALIFA (4,5Km), dans l'Arrondissement de Makary, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

2. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit :

Code No.	Tronçons	Longueur estimée (l'm)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
	AMCHULGA – MANDA - MARGUI - WAKATA – LIMITE ARRONDISSEMENT HILE ALIFA	4,500	20 000 000	03	Construction

3. Consistance des travaux :

Ces travaux consisteront à l'entretien de la route concernée. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il est question d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine de ladite route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat sont repartis comme suit :

Groupe 1 : travaux manuels faisant appel à la haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO)

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Etudes d'exécution et plan de recollement ;
- Construction des dalots de 1m x 1m en béton armé.

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Dégagement de l'emprise de la route au Bulldozer ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblai mis en remblai ;
- Remblai en "karal" provenant d'emprunt amélioré au sable ;

- Reprofilage simple y/c création des fossés et exutoires.

4. Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP - Exercice 2025.

6. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

7. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

Montant de la Caution de soumission
Quatre Cent Mille (400 000) de Francs CFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

NB : Cette caution de soumission doit être accompagnée du reçu de la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC) sous peine de rejet de l'offre.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de MAKARY, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de MAKARY.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Commune de MAKARY, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAKARY d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

10. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

11. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat Général de la Commune de MAKARY au plus tard le **28/05/2025**, à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° /AONO/C-MAKARY/CIPM-TR/2025 DU _____, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE COMMUNALE AMCHULGA
- MANDA - MARGUI - WAKATA - LIMITE ARRONDISSEMENT HILE ALIFA (4,5 Km), DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE
L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE 2025.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu le 28/05/2025 dès 11 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKARY.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour :

- Absence ou la non-conformité de l'original de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.

b) Dossier Technique incomplet pour absence de l'un des éléments ci-après :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- L'attestation de visite des lieux ;
- Un Conducteur des Travaux remplissant les conditions exigées dans le RPAO ;
- Une note d'Organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux ;
- Non justification en propre (copies des factures certifiées fournies) du matériel minimum suivant
 - Un compacteur ;
 - Une niveleuse ;
 - Un camion-citerne à eau ;
 - Deux camions benne ;
 - Une pelle chargeuse ;
 - Un Pick up ;
- Une capacité financière délivrée par une banque de premier rang agréée par le MINFI, de montant d'au moins égale à Dix millions (10 000 000) de Francs CFA.

c) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée, datée et signée ;

- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif des travaux daté, signé et cacheté ;
 - Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
 e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 19 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels ;
 f) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur 13 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 10 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur deux (02) critères.

15. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Attribution du Marché

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

17. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MAKARY.

MAKARY, le _____

Le Maire
(Maitre d'Ouvrage)


Abdoulaye Adoum
 Le Maire

Ampliations:

- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-MAKARY ;
- ✓ DDMINMAP/LC
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.